



Paroisse
Notre-Dame de Vie
Le Cannet Mougins

DIMANCHE 28 JANVIER 2018
QUATRIEME DIMANCHE DU
TEMPS ORDINAIRE
Année Liturgique B

Tél. : 04 93 45 13 87 **Mail** : notredamedevie@free.fr

Site : www.paroissenotredamedevie.fr

La renommée de Jésus se répandit dans toute la Galilée

L'évangéliste St Marc n'a pas connu Jésus mais il a été l'un des premiers membres de la jeune Eglise chrétienne. Les Actes des Apôtres racontent qu'il a rencontré Pierre dans la maison de sa mère à Jérusalem. IL a côtoyé les apôtres et accompagné Paul dans son premier voyage missionnaire. Plus tard, il sera le compagnon fidèle de Pierre. Le but principal de l'évangile de Marc est de nous présenter Jésus Christ. Dès le début de son évangile, il dévoile aux chrétiens l'identité de cet homme de Nazareth. Aujourd'hui il nous parle de l'enseignement de Jésus et de son activité auprès des gens. Marc souligne d'abord l'enseignement de Jésus: **«Jésus se rendit à la synagogue, et là il enseignait. On était frappé par son enseignement, car il enseignait en homme qui a autorité, et non pas comme les scribes...** Tous s'interrogeaient : "Qu'est-ce que cela veut dire ? Voilà un enseignement nouveau, proclamé avec autorité !" Ensuite, pour mieux nous faire connaître le Seigneur, il raconte ce que Jésus fait dans la journée. **Jésus rejoint les gens de l'intérieur.** Il ne juge pas, ne condamne pas, mais redonne espérance et joie de vivre. Les auditeurs sont littéralement séduits par sa façon de faire et de s'exprimer : "Il parle avec autorité". Lorsque l'on parle d'autorité parentale, on souligne la capacité des parents à faire grandir leurs enfants libres et pleins d'espoir pour l'avenir. C'est le genre d'autorité que Jésus exerce, une autorité qui permet de grandir, **une autorité de service.** Il est venu pour rendre les gens plus autonomes, plus libres. Jésus a laissé une impression profonde sur les gens autour de lui, non seulement parce qu'il proclamait un message nouveau mais aussi parce qu'il vivait ce qu'il prêchait et invitait les autres à faire de même. La communauté chrétienne a toujours admiré le Christ non seulement pour son enseignement mais aussi pour sa compassion envers ceux qui souffrent, qui sont dans le besoin et qui sont rejetés par les autres. A travers son action et son enseignement de chaque jour, Jésus surprend ceux et celles qui écoutent sa parole et "sa renommée se répand dans toute la Galilée!" A travers les mots et les actions de Jésus, st Marc nous révèle qui est cet homme extraordinaire. Petit à petit, nous apprenons à le connaître comme un frère, comme une personne de grande compassion, qui montre toujours inlassablement le vrai amour de Dieu pour tous.

Père Jean

Psaume : Aujourd'hui ne fermons pas notre cœur, mais écoutons la voix du Seigneur.

2ème Lecture : Lecture de la première lettre de saint Paul apôtre aux Corinthiens

Frères, j'aimerais vous voir libres de tout souci. Celui qui n'est pas marié a le souci des affaires du Seigneur, il cherche comment plaire au Seigneur. Celui qui est marié a le souci des affaires de ce monde, il cherche comment plaire à sa femme, et il se trouve divisé. La femme sans mari, ou celle qui reste vierge, a le souci des affaires du Seigneur, afin d'être sanctifiée dans son corps et son esprit. Celle qui est mariée a le souci des affaires de ce monde, elle cherche comment plaire à son mari. C'est dans votre intérêt que je dis cela ; ce n'est pas pour vous tendre un piège, mais pour vous proposer ce qui est bien, afin que vous soyez attachés au Seigneur sans partage.

Prière Universelle : Seigneur, nous te prions.

ANNONCES PAROISSIALES POUR LA SEMAINE du 28 JANVIER AU 4 FEVRIER 2018

HORAIRES DES MESSES

SAMEDI SOIR : Messe anticipée : St Charles : 18h00
Ste Catherine : 18h00

DIMANCHE : Saint-Jean-Baptiste (Aubarède) : 9h00 Saint-Jacques (Mougins) : 9h45
Saint-Charles (Rocheville) : 10h30 Sainte-Philomène (Le Cannet) : 11h15
Ste Philomène - 1^{er} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne
St Charles - 3^{ème} dimanche du mois : Messe avec la chorale capverdienne

EN SEMAINE : Saint-Charles : mercredi 18h30 ; jeudi 18h30 ; vendredi 18h30
Sainte-Philomène : lundi 18h30 ; mardi, jeudi, vendredi 9h00 ; samedi 10h00

Adoration Sainte-Philomène : lundi - 18h00 St Jacques : Jeudi – 19h00-20h00
Saint-Charles: Jeudi - 18h00-19h30 Samedi –17h00 St J. Baptiste : Mercredi – 19h30

Chapelet Saint-Charles : mercredi et vendredi -17h55 Sainte-Philomène : samedi - 9h30

Confessions Saint-Charles : jeudi - 10h00-12h00 *Possibilité avant et après les messes*

Samedi 27 et Dimanche 28 janvier : 65^{ème} journée mondiale des lépreux – La quête sera faite à la sortie des messes de dimanche.

RAPPEL : **Dimanche 28 janvier** : 15h30 : St Jean Baptiste (Aubarède) – 15h30 : Galette des Rois paroissiale. Venez nombreux !
Pas de repas partagé à Ste Philomène en raison de la galette des Rois

Mardi 30 janvier : St Charles – 18h30 : Réunion Parents des enfants du catéchisme
Mercredi 31 janvier : St Jean Bosco –
Jeudi 1^{er} février : St Charles – 18h30 : Réunion Parents de l'Aumônerie (6è/5è)
Vendredi 2 février : 1^{er} vendredi du mois – **Présentation du Seigneur au Temple** –
Messes aux heures habituelles avec bénédiction des cierges // St Charles – 18h30 : Réunion Parents de l'Aumônerie (4è/3è)
Samedi 3 février : 1^{er} samedi du mois - St Jean Baptiste - 9h00 : Messe
St Charles - 16h00 : Réunion Parents des enfants du catéchisme

Dimanche 4 février : Eglise St Marc (Nice) – 14h30-17h30 : Mission Azur – L'année pastorale est articulée autour des « 5 essentiels » de la vie de Jésus : Prière, Accueil, Enseignement, Service et Annonce évangélique. Venez nombreux !

Lundi 5 février : St Charles – (salle de la chorale) 19h30 : Conseil Pastoral Paroissial avec intervention de 3 responsables du Comité d'organisation de « Mission Azur » pour présenter le projet. Tous ceux qui le souhaitent, peuvent se joindre.

Dimanche 11 février sera le dimanche de la santé. Durant les messes, avec la prière pour les malades, le sacrement pour les malades pourra être donné aux personnes qui le souhaitent et qui s'y seront préparées. Merci de le signaler aux relais de chaque communauté pour rencontrer un prêtre avant cette célébration. IL y a aussi la possibilité de recevoir à domicile ou en maison de retraite ou à l'hôpital. Le signaler.

Permanences : Saint-Vincent de Paul - Sainte-Philomène : mercredi- 14h30 à 16h30 – Salle Régina bd Carnot – Le Cannet : Tél 04 93 45 42 70
Saint-Charles- Lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 : permanence alimentaire et conseils juridiques : Tél. : 04 93 46 60 27// **St Vincent de Paul – St Jacques (Mougins)** : Permanence tous les 1ers mercredis du mois sur rendez-vous de 14h30 à 16h30, Maison des Associations Mougins Tournamy – Tél : 06 64 62 37 32 ou 06 09 81 32 86

Emportez cette feuille et distribuez-la autour de vous.